



FEDERATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS ASSERMENTES

« Au cœur de vos territoires,

Des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation Professionnelle enregistré sous le N° 754 701 570 47. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Modalités d'organisation des Formations Modules 1, 2, 3, 4, 5.

Les dates : Non fixées à ce jour, en début d'année 2025, sur une semaine, du lundi au vendredi.

Le lieu : Sur le secteur de Montaigu, l'adresse vous sera communiquée en temps voulu.

Le tarif : Au plus juste possible, il dépendra du nombre de participants.

Le contenu des modules : En conformité avec le Décret 2006 – 1100 du 30 août 2006.

Les Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

La logistique : Café, Brioche vous accueillerons, le déjeuner sera pris à proximité, une participation de 15 € vous sera demandée. Le dîner organisé par vous-même.

L'hébergement : En mobile home agencé et chauffé à 5 mn, ou en hôtel à 10 mn. A votre charge.

Cette formation est dispensée sous la tutelle de la F.N.G.P.A, et sous la responsabilité du président de la Fédération des Gardes Particuliers de la Vendée.

Formation certificative donnant l'accès à l'attestation de reconnaissance d'aptitude technique de Garde particulier.

Vos coordonnées :

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu :

Adresse postale :

Adresse Mail :

N° de Tél :

Pour le Module : Mod 1 : Mod 2 : Mod 3 : Mod 4 : Mod 5 :

Nous contacter : Le secrétariat : 06 84 03 51 38

Merci de votre participation